



F
RANCOPOL

Réseau international francophone de formation policière

Rapport annuel

2011

1701, rue Parthenais,
local E.S.43
Montréal (Québec) H2K 3S7
Canada
Tél: 1 514 596-3220
Fax: 1 514 590-6885
francopol@surete.qc.ca
www.francopol.org

MOT DU PRÉSIDENT	3
1. PRÉSENTATION DE FRANCOPOL	4
1.1 Profil organisationnel	4
1.1.1 Mission, vision et valeurs	4
1.1.2 Services offerts	4
1.1.3 Membres	4
1.2 Structure de FRANCOPOL	6
1.2.1 Assemblée générale	6
1.2.2 Bureau international	6
1.2.3 Comité de direction	6
1.2.4 Conseil des Sages	6
2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2011	7
2.1 Orientation 1 - La consolidation du réseau	7
2.2 Orientation 2 - Le développement des pratiques	9
2.3 Orientation 3 - L'information et les communications	11
2.4 Orientation 4 - Le développement technologique	12
3. ÉTATS FINANCIERS	13
4. RESSOURCES HUMAINES	16
4.1 Comité de direction	16
4.2 Bureau International	17
4.3 Équipe du secrétariat général et de la trésorerie	17
4.4 Coordonnateurs des comités techniques	18



Grâce à l'organisation et à la participation à de nombreux événements en 2011, FRANCOPOL a développé son réseau et diversifié son expertise sur des thématiques nouvelles en relation pour la plupart avec l'actualité internationale.

Au cours de cette année riche en activités, FRANCOPOL a tenu, les 6 et 7 juin, son deuxième congrès international sur le thème : « les nouvelles menaces, les nouvelles technologies et les nouvelles formations ». Cet événement, qui a rassemblé quelque 150 participants et intervenants, a remporté un vif succès en regroupant des ministres et des hauts responsables en charge de la sécurité intérieure d'une trentaine de pays (d'Amérique du Nord, d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe). En marge de cet événement, nous avons pu organiser dans la capitale française deux ateliers de travail dans le cadre de nos comités techniques portant pour le premier sur le développement du CFIS en Afrique et pour le second sur la lutte contre la cybercriminalité.

Sur cette thématique, FRANCOPOL a également réalisé à l'École nationale de police du Québec, du 12 au 14 octobre, le deuxième colloque sur la cybercriminalité intitulé « l'action concertée face à la cybercriminalité ». Cet événement a été organisé en partenariat avec l'Association francophone des spécialistes en investigation numérique (AFSIN) et l'Institut de la Francophonie numérique. Deux cent cinquante (250) participants et experts en provenance d'une dizaine de pays ont pu analyser les moyens de mieux se concerter pour lutter contre la cybercriminalité.

En 2011, les objectifs du Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir ont été atteints de même que ceux relatifs au développement du CFIS dans les pays du Sud. Les comités techniques FRANCOPOL deviennent d'excellents outils pour le développement de meilleures pratiques par la mise en commun des recherches et des réflexions en matière de formation et d'expertise policières.

FRANCOPOL a pu diversifier ses activités, par exemple la création d'un nouveau comité technique spécifique aux droits des enfants. Cette problématique est bien entendu un sujet sur lequel notre réseau est mobilisé depuis sa création. Elle participe déjà activement aux travaux développés par le Bureau international du droit des enfants en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie.

Cette année nous a également permis de coller au plus près de l'actualité internationale en développant une expertise nouvelle axée sur la sécurisation des processus électoraux. En effet, à la demande des autorités tunisiennes et avec la contribution de l'OIF, FRANCOPOL a développé à partir du mois de septembre un projet d'appui au maintien et à la consolidation de la paix en Tunisie. Un panel d'experts francophones (Belgique, France, Québec et Suisse), placé sous l'égide de notre association, a pu ainsi assurer la formation de près de 120 cadres du ministère de l'Intérieur de ce pays.

L'année 2012 s'annonce d'ores et déjà riche pour notre réseau qui organisera en avril prochain son premier colloque en zone caraïbes et son premier congrès sur le comportement policier. Ces rencontres vont ainsi nous permettre de faire connaître un peu plus la richesse de notre réseau qui ne cesse de se consolider.

Je ne doute pas que FRANCOPOL devienne dans les prochaines années un acteur incontournable de la formation policière pour les pays francophones.

Émile Pérez
Président

1. Présentation de FRANCOPOL

1.1 Profil organisationnel

Créé en 2008, FRANCOPOL constitue le premier organisme international regroupant les membres de la communauté policière francophone. C'est un vaste réseau représentant plus de 350 000 policiers, gendarmes et chercheurs qui permet de contribuer activement au développement des pratiques policières par le biais de la formation et du partage des connaissances.

1.1.1 Mission, vision et valeurs

Mission

Favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en rapport avec la formation et l'expertise policières.

Vision

Devenir un pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation policière inspirées des meilleures pratiques.

Valeurs

- Respect : Promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, respect des autres dans l'établissement de liens de collaboration et valorisation de la diversité des membres.
- Intégrité : Promotion de l'intérêt public et des actions au service des citoyens par le transfert du savoir, du savoir-faire et du savoir-être en respectant les règles de la propriété intellectuelle.

1.1.2 Services offerts

Lorsqu'une organisation devient membre, c'est l'ensemble de son personnel qui a accès aux services offerts par le réseau. En tant que membre, il est possible :

- d'assister aux activités organisées par le réseau et ses membres;
- de prendre part à des comités techniques;
- d'accéder à la plate-forme de collaboration en ligne appelée le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS);
- d'envoyer des demandes de collaboration transmises à l'ensemble des membres.

1.1.3 Membres

Au 31 décembre 2011, FRANCOPOL comptait 25 organisations membres, dont 20 membres votants, et 5 membres associés¹.

¹ Les adhésions d'une quinzaine d'organisations ont également été approuvées au courant de 2010 et 2011. Elles ne figurent cependant pas dans la liste car leur situation au niveau des cotisations n'avait pas encore été régularisée.

LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Belgique	
Centre d'études sur la police	Membre associé
Inspection générale de la police fédérale et de la police locale	Membre associé
Institut Provincial de Formation du Hainaut – Académie de Police Emilien Vaes	Membre votant
Police fédérale belge	Membre votant
Zone de police de Borraine	Membre votant
Zone de police de Bruxelles-Nord	Membre votant
Zone de police de Famenne-Ardenne	Membre votant
Canada	
Collège canadien de police	Membre votant
École nationale d'administration publique	Membre associé
École nationale de police du Québec	Membre votant
Gendarmerie royale du Canada	Membre votant
Sûreté du Québec	Membre votant
France	
Alain Bauer	Membre associé
Gendarmerie nationale	Membre votant
Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice	Membre votant
Police nationale	Membre votant
Haïti	
Académie nationale de police d'Haïti	Membre votant
Luxembourg	
Police Grand-Ducale	Membre votant
Principauté de Monaco	
Sûreté publique de Monaco	Membre votant
Suisse	
Académie de police de Savatan	Membre votant
École régionale d'aspirants policiers de Neuchâtel	Membre votant
Institut Suisse de Police	Membre votant
Police cantonale de Fribourg	Membre votant
Police cantonale de Genève – Centre de formation de la police	Membre votant
Police municipale de Lausanne	Membre votant

1.2 Structure de FRANCOPOL

FRANCOPOL est un réseau international incorporé au Québec (Canada) en tant qu'organisme à but non lucratif. Les statuts précisent que FRANCOPOL compte trois instances à rôle décisionnel, soit l'Assemblée générale, le Bureau international et le Comité de direction, ainsi qu'une instance à rôle consultatif, le Conseil des Sages.

1.2.1 Assemblée générale

L'Assemblée générale est l'instance suprême du réseau dont font partie tous les membres votants. Chaque membre votant est représenté à l'Assemblée générale par un délégué qui exerce le droit de vote au nom de son organisation. Les membres associés, individuels et observateurs peuvent assister et intervenir lors des réunions de l'Assemblée générale, mais ils ne disposent pas de droit de vote.

1.2.2 Bureau international

Le Bureau international représente les membres et a pour mandat d'administrer FRANCOPOL, d'approuver le budget annuel, le plan d'action, ainsi que tout autre document d'orientation stratégique. Il est composé de 15 administrateurs élus par l'Assemblée générale et d'un vice-président associatif ayant voix consultative désigné par le Comité de direction.

1.2.3 Comité de direction

Le Comité de direction est composé de six administrateurs qui occupent respectivement les fonctions de président, secrétaire général, trésorier, et de vice-présidents Amériques, Europe et Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient. Les membres du Comité de direction sont élus parmi les membres du Bureau international. Ils sont notamment responsables de mettre en œuvre les orientations définies par l'Assemblée générale et le Bureau international, de présenter les rapports annuels et les budgets à l'Assemblée générale, ou encore de statuer sur les demandes d'adhésion.

1.2.4 Conseil des Sages

Le Conseil des Sages est composé de hauts dirigeants d'organisations acceptant d'appuyer concrètement le fonctionnement de FRANCOPOL et de contribuer à son développement par leurs avis et conseils. À ce titre, ils ont une voix consultative au sein du Comité de direction et du Bureau international et peuvent participer aux activités du réseau. Les membres du Conseil des Sages sont nommés par le Bureau international.

2. Présentation des résultats pour l'année 2011

2.1 Orientation 1 - La consolidation du réseau

2.1.1 Établir le fonctionnement du siège

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Organiser les réunions des instances décisionnelles	Nombre de réunions des instances tenues en 2011	Tenue de deux réunions du Comité de direction et du Bureau international et d'une Assemblée générale	Atteint	Au cours de l'année 2011, FRANCOPOL a tenu deux réunions du comité de direction, deux du Bureau international et une de l'Assemblée générale.
Augmenter le nombre de ressources humaines	Nombre de ressources humaines impliquées	Au moins quatre personnes supplémentaires	Partiel	Deux ressources supplémentaires, l'une à la Sûreté du Québec, l'autre à la Direction de la coopération internationale, se sont ajoutées à l'équipe qui travaille régulièrement au fonctionnement du siège.

2.1.2 Élaborer une stratégie de financement

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Rechercher du financement	Nombre de partenariats financiers obtenus	Au moins quatre projets financés par la Délégation aux droits de l'Homme, à la démocratie et à la paix de l'OIF	Atteint	La DDHDP a financé le projet de formation des cadres des forces de sécurité tunisiennes, le développement du CFIS, la participation de représentants des pays du Sud au congrès international, ainsi que leur participation à un atelier sur les opérations de paix.
		Au moins un projet financé par l'Institut de la Francophonie numérique (IFN) de l'OIF	Atteint	L'IFN a soutenu les activités du comité technique sur la cybercriminalité : une réunion du comité, la participation à une rencontre de l'ICANN à Dakar qui a été jumelée à une formation des forces de sécurité sénégalaises, et la couverture de certains frais reliés à la 2e édition du colloque sur la cybercriminalité.
		Soumission d'un projet à un organisme externe	Partiel	Une demande de financement pour la création d'un comité technique sur les droits des enfants a été présentée à l'ONU, mais n'a pas reçu d'avis favorable.

2.1.3 Accroître le nombre de membres

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Recruter de nouveaux membres	Nombre de nouveaux membres	100 % des membres potentiels ont été contactés	Atteint	Tous les ministères de l'Intérieur et de la Défense des pays francophones et francophiles ont été approchés lors de l'envoi des invitations pour le 2e congrès international.

		Augmentation de 50 % du nombre de membres	Non atteint	FRANCOPOL est passé de 22 à 25 membres officiels. Une quinzaine d'autres organisations ont entrepris le processus d'adhésion qui devrait être complété au cours de la prochaine année.
2.1.4 Accroître l'accès au réseau par les technologies				
Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
2.1.4.1 Développer le site Internet				
Ajouter des contenus thématiques	Volume des informations	Au moins trois thématiques alimentées	Atteint	Neuf sections ont été ajoutées, une pour chaque comité technique actif.
2.1.4.2 Développer le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS)				
Distribuer des accès au portail	Nombre d'accès au portail	Augmentation d'au moins 100 %	Partiel	En fin d'année 2011, 541 accès au portail CFIS sont actifs. 78 nouveaux accès ont été attribués en cours d'année.
Déposer des documents dans la collection	Nombre de nouveaux documents déposés	Augmentation d'au moins 50 % du nombre de documents	Partiel	En fin d'année 2011, 218 documents sont disponibles dans la collection. De ce nombre, 71 ont été déposés en 2011.
Offrir l'accès au CFIS pour les pays du Sud	Nombre d'actions favorisant l'accès	Au moins un projet développé favorisant l'accès pour les pays du Sud	Atteint	En décembre 2011, un représentant de la Police nationale du Burkina Faso a été formé comme répondant du CFIS. Il est maintenant apte à agir comme formateur sur l'utilisation de base du CFIS auprès des nouveaux membres FRANCOPOL en Afrique de l'Ouest.

2.2 Orientation 2 - Le développement des pratiques

2.2.1 Accroître les échanges virtuels

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Création de comités techniques	Nombre de comités techniques	Au moins trois comités techniques fonctionnels	Atteint	À la fin de 2011, six comités s'étaient réunis au moins une fois pendant l'année : cybercriminalité, opérations de paix, approche par compétence, partage documentaire et CFIS, gestion des incidents critiques et négociation en situation de crise, et sécurité routière.
Favoriser la diffusion des demandes de collaboration	Nombre de demandes diffusées et répondues	100 % des demandes répondues	Atteint	FRANCOPOL a traité sept demandes de collaboration. Elles ont reçu au moins trois réponses de la part des autres membres, avec en moyenne cinq réponses par demande.

2.2.2 Accroître la coopération

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Mettre des experts à disposition	Nombre de participations d'experts à des activités	100 % des demandes d'experts répondues	Atteint	Toutes les demandes de participations d'experts ont été acceptées.
Participer à des tables de concertation	Nombre de participations à des tables de concertation	Participation à une table de concertation	Atteint	Les membres du comité technique cybercriminalité ont participé à deux réunions de l'ICANN (San Francisco, États-Unis et Dakar, Sénégal) afin de représenter les agences d'applications de la loi francophones, avec le soutien de l'Institut de la Francophonie numérique.
Favoriser l'appui aux polices francophones en maintien de la paix	Nombre de projets	Réalisation d'au moins un projet	Atteint	FRANCOPOL a tenu un atelier sur les opérations de paix réunissant policiers, gendarmes et chercheurs. Les résultats de cet atelier feront l'objet d'une publication universitaire à paraître au courant de 2012.

2.2.3 Favoriser le réseautage lors de rassemblements

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Organiser un congrès international	Tenue du congrès	Congrès organisé	Atteint	Le 2 ^e congrès international a été organisé avec succès et a attiré quelque 150 intervenants provenant d'une trentaine de pays.

Organiser des activités permettant la diffusion du savoir	Nombre d'activités	Au moins quatre activités organisées	Atteint	<ul style="list-style-type: none"> - Un atelier de travail sur la participation policière aux opérations de paix (Montréal, Canada); - Un atelier sur la négociation en situation de crise (Ottawa, Canada); - Un colloque sur la lutte à la cybercriminalité (Nicolet, Canada); - Une conférence sur la lutte à la criminalité financière (Paris, France); - Une journée d'étude sur la police communautaire (Jurbise, Belgique).
Organiser des activités de formation en Afrique	Nombre d'activités de formation	Au moins une activité de formation organisée	Atteint	<ul style="list-style-type: none"> - Tunisie : formation sur la gestion démocratique des foules et la police de proximité offerte à 120 membres des forces de sécurité, le tout étalé sur un mois; - Sénégal : formation d'une journée sur la cybercriminalité offerte à douze membres des forces de police et de gendarmerie; - Bénin : participation à un séminaire de quatre jours sur la lutte à la cybercriminalité.

2.2.4 Accroître les activités de recherche et de veille

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Réaliser un recueil d'auteurs	Publication	Rédaction du recueil avant le 31 décembre 2011	Reporté	Un recueil portant sur les opérations de paix sera lancé au courant du printemps 2012.

2.3 Orientation 3 – L'information et les communications

2.3.1 Informer les organisations internationales

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Assurer la représentation de FRANCOPOL auprès de l'OIF et des autres organisations internationales	Nombre d'activités auxquelles FRANCOPOL a participé	Représentation de FRANCOPOL assurée lors d'au moins deux activités	Atteint	FRANCOPOL a été représenté lors des Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie. Des rencontres ont également eu lieu entre FRANCOPOL et des représentants de l'UNITAR.

2.3.2 Faire connaître FRANCOPOL

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Publier un bulletin en collaboration avec les membres	Fréquence de publication	Publication d'au moins trois bulletins	Partiel	Deux bulletins FR@NCOPOL ont été publiés en 2011.

2.4 Orientation 4 – Le développement technologique

2.4.1 Site Internet www.francopol.org

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Ajout de blogues et de wikis	% de réalisation du projet	100 % du projet complété	Reporté	Cet aspect sera traité dans le cadre de la refonte du site Internet prévue en 2012.

2.4.2 Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Ajouter un thésaurus pour faciliter la recherche	% de réalisation du projet	100 % du projet complété	Partiel	La phase 2 du développement du thésaurus a été complétée au cours de l'année par : - l'élaboration d'une trousse de formation destinée aux indexeurs et visant à leur expliquer la structure, l'utilisation et le développement du thésaurus; - l'élaboration de deux capsules vidéo destinées aux utilisateurs du CFIS. L'une présente et promeut les produits et les services du CFIS et l'autre présente le fonctionnement du thésaurus et sa mise à jour collaborative.
Ajouter des fenêtres de visionnement de vidéos	% de réalisation du projet	100 % du projet complété	Atteint	Des vidéos en mode diffusion en flux sont désormais disponibles.

3. ÉTATS FINANCIERS

Rapport du secrétariat général et de la trésorerie

Les états financiers de FRANCOPOL ont été dressés par le trésorier de FRANCOPOL qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, le trésorier de FRANCOPOL maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

FRANCOPOL reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Bureau international doit surveiller la façon dont le trésorier s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, et il a approuvé les états financiers.

Tel qu'exprimé dans le rapport des vérificateurs, à l'avis de la firme MALLETT, SENCRL, comptables agréés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2011 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Claude Levac
Secrétaire général

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Pierre Saint-Antoine
Trésorier

Montréal, le 29 juin 2012

Résultats de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011
Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros

	2011		2010	
PRODUITS				
Subventions	214 266 \$	162 409 €	92 411 \$	69 383 €
Colloques	16 554 \$	12 547 €	-	-
Colloque cybercriminalité	68 768 \$	52 125 €	-	-
Contributions des membres	25 353 \$	19 217 €	23 253 \$	17 458 €
Revenus de gestion	-	-	820 \$	616 €
	324 941 \$	246 298 €	116 484 \$	87 457 €
CHARGES				
Articles promotionnels	3 680 \$	2 789 €	-	-
Colloques	67 366 \$	51 062 €	-	-
Cybercriminalité	63 073 \$	47 808 €	18 215 \$	13 676 €
Fournitures de bureau et papeterie	230 \$	174 €	-	-
Frais bancaires	2 259 \$	1 712 €	1 376 \$	1 033 €
Frais de déplacement	1 056 \$	801 €	-	-
Perte de change	4 490 \$	3 403 €	5 554 \$	4 163 €
Plateforme Web et CFIS	32 224 \$	24 425 €	474 \$	356 €
Projet PASPET	65 695 \$	49 795 €	-	-
Services professionnels	2 227 \$	1 688 €	2 175 \$	1 633 €
Soutien aux activités internationales	24 537 \$	18 599 €	64 964 \$	48 775 €
Soutien aux comités techniques	6 488 \$	4 918 €	1 315 \$	987 €
	273 325 \$	207 174 €	94 063 \$	70 623 €
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	51 616 \$	39 124 €	22 421 \$	16 834 €
ACTIFS NETS, début de l'exercice	93 587 \$	70 937 €	71 166 \$	53 432 €
ACTIFS NETS, fin de l'exercice	145 203 \$	110 061 €	93 587 \$	70 266 €

Bilan au 31 décembre 2011

	2011		2010	
ACTIFS				
ACTIFS À COURT TERME				
Encaisse	162 931 \$	123 498 €	85 892 \$	64 488 €
Dépôt de garantie, 0,75 %, encaissable en octobre 2012	10 000 \$	7 508 €	10 000 \$	7 508 €
Créances	36 950 \$	28 007 €	27 310 \$	20 505 €
	209 881 \$	159 085 €	123 202 \$	92 501 €
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Dettes de fonctionnement	34 727 \$	26 322 €	16 388 \$	12 304 €
Apports reportés	29 951 \$	22 702 €	13 227 \$	9 931 €
	64 678 \$	49 024 €	29 615 \$	22 235 €
ACTIFS NETS	145 203 \$	110 061 €	93 587 \$	70 266 €
	209 881 \$	159 085 €	123 202 \$	92 501 €

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1 Comité de direction



Émile Pérez

Président

Directeur – Direction de la coopération internationale
Ministère de l'Intérieur (France)



Claude Levac

Secrétaire général

Directeur – Direction des normes professionnelles
Sûreté du Québec (Canada)



Pierre Saint-Antoine

Trésorier

Directeur - Bureau des affaires institutionnelles et des communications
École nationale de police du Québec (Canada)



Thierry Dierick

Vice-président Europe

Directeur
Académie Provinciale de Police Emilien Vaes (Belgique)

Vacant

Vice-président Amériques

Vacant

Vice-président Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient



Alain Bauer

Vice-président associatif

Président du conseil d'orientation de l'Observatoire national de la délinquance
et des réponses pénales
Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (France)

4.2 Bureau International

Pays	Organisation	Nom
Belgique	Académie de Police Emilien Vaes	Thierry Dierick
Belgique	Police fédérale	Vanessa Gay-Para
Canada	Collège canadien de police	Raymond Duquette
Canada	Gendarmerie royale du Canada	Alain Tousignant remplacé par Louise Lafrance
Canada	École nationale de police du Québec	Pierre Saint-Antoine
Canada	Sûreté du Québec	Claude Levac
France	Gendarmerie nationale	Bertrand Cavallier remplacé par Philippe Mazy
France	Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales	Alain Bauer
France	Police nationale	Émile Pérez
Luxembourg	Police Grand-ducale	Christian Gatti
Monaco	Sûreté publique de Monaco	Richard Marangoni remplacé par Patrick Reynier
Suisse	Écoles romandes de police	Laurent Krügel remplacé par André Etter
Suisse	Institut suisse de police	Peter-Martin Meier

4.3 Secrétariat général et trésorerie

FRANCOPOL n'a aucun employé permanent et compte sur l'implication des personnels issus des organisations membres.

Secrétariat général

- **Pascale Alisse**
Direction de la coopération internationale – Ministère de l'Intérieur
- **Jean-Luc Chauvet**
Direction de la coopération internationale – Ministère de l'Intérieur
- **Claire Malbouires**
Direction des relations internationales et du protocole – Sûreté du Québec
- **Véronique Michel**
Direction des normes professionnelles – Sûreté du Québec

Trésorerie

- **Suzanne Roy**
Bureau des affaires institutionnelles et des communications – École nationale de police du Québec

CFIS

- **Camille Cossette-Girard**
École nationale de police du Québec

Graphisme

- **Barbara Maton**
Académie de police Émilien Vaes

4.4 Coordonnateurs des comités techniques

- **Yves Chagnon** – École nationale de police du Québec
Comité technique *Approche par compétences*
- **Camille Cossette-Girard** – École nationale de police du Québec
Comité technique *CFIS*
- **Gérard Escolano** – Gendarmerie nationale
Comité technique *Sécurité routière*
- **Raymond Duquette** – Collège canadien de police
Comité technique *Gestion des incidents critiques et négociation en situation de crise*
- **Frédéric Gaudreau** – Sûreté du Québec
Comité technique *Cybercriminalité*
- **Mathieu Ferland** – Sûreté du Québec
Comité technique *Opérations de paix*
- **Aurélié Morel** – Police de Lausanne
Comité technique *Comportement policier*
- **David Yansenne** – Zone de police de Bruxelles-Nord
Comité technique *Police et citoyens*